HAL
open science

Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (2003-2010)

Emeline Comby

To cite this version:

Emeline Comby. Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (2003-2010). Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2013, 88 (1), pp.31-43. 10.4000/geocarrefour.8917 . halshs-00862534

HAL Id: halshs-00862534

https://shs.hal.science/halshs-00862534v1

Submitted on 17 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (*Le Progrès*, 2003-2010)

Emeline Comby

Résumé

Depuis 2003, la métropole lyonnaise porte une grande attention aux reconquêtes des fronts d'eau rhodaniens. Des projets majeurs sont très médiatisés, tels les Berges du Rhône, la Confluence et l'Anneau Bleu. La presse quotidienne régionale, malgré des lacunes et sa partialité, dresse un tableau variable dans le temps, dans l'espace et selon les systèmes d'acteurs de ces nouveaux aménagements urbains. Un corpus de 136 articles est analysé, en développant un aller-retour entre approches quantitatives et qualitatives, via des analyses de contenu et de données textuelles. Les rives du Rhône reconquises présentent un fleuve multifonctionnel, donnant lieu à des réussites, à des tensions et à des échecs. Ce choix urbain, impulsé par le politique, expose une ville postmoderne, événementielle et fragmentée.

Abstract

Lyon metropolitan area has paid a great attention to waterfront redevelopments since 2003. Main programs are newsworthy, such as the *Berges du Rhône* (Rhône Banks), the Confluence and the *Anneau Bleu* (Blue Ring). Despite lacks and biases, the regional daily newspapers show a picture of each new urban planning which vary in space, in time and because of different stakeholders. A corpus of 136 articles was tackled through a content analysis and a textual data analysis. Rhône banks were redeveloped to reveal a multifunctional river, which involves successes, tensions and failures. This urban choice, created by politicians, entails a post-modern city of events, parties and fragments.

Mots-clés

Reconquête de fronts d'eau urbains, presse quotidienne régionale, variabilité spatio-temporelle, approches quantitatives des discours.

Keywords

Waterfront redevelopments, regional daily newspapers, spatial and temporal variability, quantitative approaches of discourses.

Introduction

Trois sources d'informations contribuent à la connaissance que le grand public a de son environnement : l'expérience, les communications interpersonnelles et les messages médiatiques (Smith et Joffe, 2009). La première correspond à des pratiques et des actions (conséquences et sources de perceptions, de représentations et de connaissances acquises), les deuxièmes à des échanges directs écrits ou oraux (notamment dans les sphères familiales, amicales mais aussi des institutions telles l'école ou l'armée), et enfin les troisièmes à des discours reçus via un vecteur dont l'émetteur n'est pas forcément connu. Comme le poids des médias dans la société semble toujours plus fort, les discours du quotidien sont toujours plus influencés par ceux-ci, les acteurs s'en servant comme d'un *medium* pour contextualiser leurs pensées, leurs dires et leurs pratiques (Fairclough, 2010). Les perceptions, les représentations, les prises de décision et les comportements sont marqués par les descriptions médiatiques de l'environnement (Boholm, 2009). Le discours de presse est double, présentant à la fois des textes et des images (Burgess, 1990). L'image rend non seulement une réalité visible et concrète, mais laisse une empreinte plus forte dans les mémoires des lecteurs (Joffe, 2007). Néanmoins, les discours véhiculés par les journaux sont fortement critiqués pour leur sélectivité et leur exagération (Boholm, 2009), leur biais, leurs imprécisions, leur

sensationnalisme, leur simplification ou leur point de vue peu nuancé (Vasterman *et al.*, 2008).
Phénomène qui a émergé aux Etats-Unis lors des années 1970 (Gravari, 1991), des initiatives exploitent les fronts d'eau urbains (portuaires ou fluviaux) comme de nouveaux « lieux de référence dans la ville » (Gravari-Barbas, 2004, p. 31). Cette dynamique est partagée par de nombreuses métropoles en Amérique du Nord (par exemple la reconquête des *wharfs* du port de San Francisco) ou en Europe (tels les *Docklands* de Londres étudiés notamment par P. Michon). La renaturation urbaine met au premier plan les eaux de surface, souhaitant transformer l'image d'une ville industrielle en ville du développement durable (Sherrer, 2004). Une volonté de restauration des milieux aquatiques rencontre une nouvelle pensée de l'urbain. Le fleuve présente des caractéristiques à la fois matérielles (écologie, ressources) et immatérielles (des valeurs paysagères ou un certain symbolisme), dimensions qui connaissent un nouvel éclairage lors des dynamiques de réappropriation des rives (Bonin, 2007). Cette requalification des lieux s'inscrit dans un *marketing* territorial pour changer l'image de la ville. Ce renouveau urbain se pense dans la postmodernité, née à la suite du mouvement antimoderniste, au début des années 1970 (Gravari-Barbas, 2000). Le postmodernisme architectural conçoit une fabrique urbaine du fragment, mêlant le passé et un présent aux pratiques souvent éphémères, sous la forme d'un « palimpseste » (Harvey, 1989, p. 66). Ainsi, l'appropriation des berges est le reflet d'une époque : « le Rhône et la Saône ont toujours joué et continuent à jouer comme de véritables révélateurs de l'état technique, économique, social et affectif dans lequel se trouve la cité en un temps donné » (Bethemont et Pelletier, 1990, p. 300).
Le Rhône est un axe majeur d'urbanisation : « Beaucoup de villes donc, mais toujours petites ou moyennes, toujours subordonnées à Lyon, Marseille ou Montpellier » (Bethemont, 1972, p. 4). Un chapelet de pôles présente des fronts d'eau tournés vers le « fleuve roi », mais Lyon présente le poids le plus important du fait de son nombre d'habitants, de sa métropolisation et de sa position de carrefour. A la différence de la métropole lyonnaise, les villes rhodaniennes en aval de Lyon ne connaissent pas de réelles reconquêtes (Delahaye, 2009). Le Plan Bleu lyonnais de 1991 impulse une reconquête multidimensionnelle : la protection des hommes contre les crues, le respect des milieux naturels, la valorisation du fleuve, la préservation des continuités naturelles et enfin la mise en scène du patrimoine fluvial (Bethemont et Vincent, 1998). Débutée en 1981, cette logique intègre l'économie et des enjeux urbains plus généraux comme le tourisme, l'amélioration du cadre de vie ou la structuration de l'agglomération lyonnaise (Gérardot, 2007). Ce « retour au fleuve » (Bravard, 2004, p. 57) prend quatre modalités : la valorisation des bas-ports, le rejet du tout-automobile, un usage festif ou sportif des berges et l'insertion de milieux d'intérêt écologique. Les chantiers emblématiques sont les Berges du Rhône (projet du 6ème, du 3ème et du 7ème arrondissements) et la rénovation du quartier Confluence (dans le 2ème arrondissement en deux tranches, à savoir Confluence 1 côté Saône et Confluence 2 plus tournée vers le Rhône), faisant « de Lyon une ville laboratoire en matière d'urbanisme postindustriel » (Bethemont, 2007, p. 116). A ces deux projets majeurs se surimpose, en 2005, l'Anneau Bleu dans une dizaine de communes moins densément peuplées, à l'amont de Lyon. D'autres sites ponctuels mettent en place des opérations, comme à Caluire entre les projets des Berges et de l'Anneau Bleu (Figure 1).
La presse quotidienne lyonnaise via *Le Progrès* offre une entrée sur ces programmes urbains, de 2003 à 2010. L'année 2003, dans l'interaction entre la métropole et son fleuve, correspond au lancement de Confluence et à une étape importante des Berges du Rhône : les habitants se rendent aux expositions sur le projet et aux réunions de concertation. Cette réappropriation du fleuve prend la forme de la fête « Quai des Guinguettes », mettant en scène des Berges événementielles sans voiture. Ainsi, la période étudiée illustrerait le passage du « temps des ingénieurs et des fleuves oubliés » (Bethemont et Pelletier, 1990, p. 301) à une nouvelle politique d'aménagement incarnée par l'inauguration des Berges du Rhône en mai 2007.
La reconquête semble un processus et un fait spatial partagé par de nombreuses métropoles insérées dans la mondialisation, souhaitant améliorer leur attractivité. Derrière une homogénéité apparente, cet article vise à comparer des motifs spatiaux distincts, en recourant aux méthodes de l'analyse de contenu, de l'analyse statistique de données textuelles et à une étude qualitative. Ainsi, les projets

phares de l'agglomération lyonnaise sont comparés pour aborder la multiplicité de leurs objectifs, de leurs formes et de leurs impacts. Une hypothèse est formulée selon laquelle les contrastes urbains, à différentes échelles spatiales et temporelles, révèlent des trajectoires à l'origine d'une complémentarité entre des projets conçus et réalisés différemment, mais aussi d'une disjonction et d'une pluralité de pratiques socioculturelles et économiques des aménagements urbains.

Une géographie comparée à l'échelle d'une aire urbaine

Cinq projets urbains sont comparés pour étudier leurs patrons spatiaux et temporels et les jeux d'acteurs mobilisés. Ces programmes de l'agglomération lyonnaise présentent des traits partagés mais aussi des divergences en termes de sites ou de choix (Figure 1a). Le linéaire urbanisé rhodanien présente de forts contrastes de peuplement, entre des zones urbaines très denses et des zones moins densément peuplées voire rurales autour du canal de Miribel. Les projets de Lyon *intra muros* (les Berges du Rhône et Confluence) et ceux de Caluire doivent faire face à de très fortes densités humaines, quand l'Anneau Bleu se situe dans un espace moins urbanisé.
L'emprise spatiale des différents projets est très contrastée, tant en termes de superficie que de continuité (Figure 1b). L'Anneau Bleu, compris entre les aménagements de Jons et la confluence entre les canaux de Miribel et de Jonage, est un projet discontinu qui s'organise autour de douze sites phares parfois ponctuels (créations de passerelles, mise en valeur du patrimoine industriel de Cusset) et parfois linéaire (piste cyclable ViaRhôna, aménagement des berges des Canaux de Jonage et de Miribel). En revanche, les autres reconquêtes sont pensées autour du linéaire fluvial. Le projet des Berges du Rhône, en rive gauche, est composé de huit fragments plus ou moins végétalisés (Figure 1c). Celui de Caluire s'inscrit autour du linéaire rhodanien entre la rive et le quai. Confluence 1 se tourne vers la Saône avec la création de la place nautique et la requalification du port Rambaud, quand Confluence 2 porte sur la façade rhodanienne avec le développement de nouveaux modes de transport (pont, tramway) et de nouveaux paysages urbains et verts (le Campo) (Figure 1d).
Les objectifs poursuivis semblent au premier abord distincts. Les Berges du Rhône s'inscrivent dans une volonté récréative avec la création d'espaces de loisirs gratuits et payants. Le projet de Confluence s'ancre à la fois dans des constructions (des logements, des bureaux, des entreprises, le Conseil régional avec une image d'éco-quartier) et des fonctions récréatives (musées, restaurants ou bars). L'Anneau Bleu vise à la fois des activités de loisirs dans un parc naturel en zone urbaine, mais aussi la préservation d'une ressource en eau (les champs-captants de Crépieux-Charmy) et d'une biodiversité (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique de type I et de type II et site d'intérêt communautaire dans le cadre de NATURA 2000).
Malgré une proximité spatiale, des acteurs parfois communs et la même volonté de reconquête, les cinq espaces étudiés semblent porteurs de valeurs contrastées et donnent lieu à des paysages et à des visages distincts.

Une approche hybride d'un corpus journalistique

« Quanti/Quali », un aller-retour méthodologique

L'expression « Quanti/Quali » critique la dichotomie trop souvent affirmée entre deux méthodes d'analyses des textes qui seraient opposées et imperméables : le quantitatif et le qualitatif (Jenny, 2004). Ces deux techniques peuvent de fait s'imbriquer.
Les approches qualitatives interviennent à différents moments de la recherche, notamment lors de la création des corpus et lors de l'interprétation ou de la mise en perspective des résultats. Le dépouillement est fondé sur une lecture flottante (Bardin, 1980) : la lecture ouverte et intuitive des documents favorise la mise en place de premiers axes thématiques. Les articles sont parcourus avec attention à plusieurs reprises pour combiner une démarche déductive et inductive (Mayring, 2000).

Si ce premier temps constitutif du corpus apparaît comme clairement qualitatif, il alimente la démarche quantitative de l'analyse de contenu par des idées de thèmes.
L'analyse de contenu est née pour analyser le discours journalistique par des mesures et des décomptes au début du XXème siècle, aux Etats-Unis (Bardin, 1980). Cette méthode interdisciplinaire est formalisée par Berelson comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (1952, p. 18). Il est vu comme un réseau de relations entre des objets, de natures différentes, qui font sens (Vasterman *et al.*, 2008). La catégorisation, démarche structuraliste, dépend de l'inventaire (isoler des éléments) et de la classification (répartir ces éléments) (Bardin, 1980). L'accent est mis sur une approche qualitative à la fois inductive et déductive qui induit des contacts permanents entre le texte et la catégorisation. Cette méthode présente une certaine subjectivité, lors de la mise en place de catégories à coder et du codage des items (Boholm, 2009).
L'analyse de contenu peut alimenter une démarche d'analyse statistique de données textuelle (Lebart et Salem, 1988), si les modalités codées deviennent les métadonnées de chaque article implémenté dans le logiciel d'analyse de données textuelles. Emergeante dans les années 1950, la statistique textuelle s'appuie sur les travaux de J.-P. Benzécri et s'oppose à la statistique lexicale de C. Muller (Beaudouin, 2000). La textométrie, née dans les années 1980, s'inscrit plutôt dans la première approche, même si les limites sont plus floues du fait de la complexification de l'offre logicielle. Elle combine des analyses statistiques et une volonté de retour facilité au texte, favorisant la contextualisation des résultats par une édition numérique du texte et des concordanciers. L'analyse de données textuelles, via la plateforme TXM (Heiden, 2010), étudie la variation des mots selon des perspectives diachroniques et synchroniques.
Ces analyses combinées débouchent sur des statistiques univariées (fréquences cumulées), bivariées (cooccurrences, progression) ou factorielles (analyses factorielles des correspondances) (Lebart et Salem, 1988). Fondées sur des probabilités, les spécificités lexicales croisent les codages de l'analyse de contenu et les occurrences dans le corpus, mettant en lumière des sous-représentations et des surreprésentations de mots (score de spécificité inférieur à 0,01) dans des parties du corpus (Lafon, 1984). A la différence des résultats qui procèdent d'une abstraction statistique à partir du texte, leur interprétation demande un retour vers la donnée brute textuelle. Par ailleurs, ce retour au texte est davantage un aller-retour car les résultats quantifiés doivent être validés ou non, généralisés ou non, lors des différentes étapes de la démarche.
La subjectivité et la recontextualisation éclairent différents résultats statistiques qui semblent plus objectifs. L'analyse repose sur une méthode hybride entre quantitatif et qualitatif : il ne s'agit pas de penser une disjonction des méthodes, mais une démarche qui profite de leur alimentation réciproque.

D'un quotidien lyonnais à un corpus de 136 articles

Le corpus porte sur *Le Progrès*, publié dans les départements du Rhône, de l'Ain, de la Loire, de la Haute-Loire, du Jura, de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or. Il revendique une primauté de l'information régionale et locale depuis 150 ans. Ce journal présente en 2009 la cinquième audience nationale pour un titre de la presse quotidienne régionale (PQR) avec 729000 lecteurs et 243554 exemplaires tirés chaque jour, derrière *Ouest France*, *Sud-Ouest*, *La Voix du Nord* et *Le Dauphiné Libéré* (EPIQ, 2009). Parmi les seize éditions locales, le choix s'est porté sur l'édition Lyon/Villeurbanne/Caluire. Premier vecteur d'information locale dans le Rhône, avec 85514 numéros vendus pour environ 420000 lecteurs, le siège du journal se trouve depuis 2007 dans un quartier reconquis, à Confluence. Cette relocalisation en presqu'île favorise la médiatisation d'un nouveau quartier.
Une seule opératrice a dépouillé exhaustivement les numéros de l'édition lyonnaise du *Progrès* du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2010, sous format papier, au sein du Centre de Documentation Contemporaine de l'IEP de Lyon. Une base de données relie les photographies numériques des

articles, à leurs textes et à leurs images converties par un logiciel de reconnaissance de caractères (OCR) et à un tableau comportant une « carte d'identité » (date, auteur, pages, taille, nature…) et les modalités issues du codage de l'analyse de contenu pour chaque item (sites, thématiques, acteurs…).
Le corpus final comprend 136 articles accompagnés de 254 images. 20% des articles paraissent en une, témoignant de l'importance de cet enjeu. 60% des items s'inscrivent à l'échelle de l'agglomération, 22% à l'échelle locale, 18% à l'échelle régionale et moins de 1% dans les actualités nationales.

Résultats

L'analyse spatio-temporelle des différents projets

Les analyses abordent le temps (selon deux échelles l'année et la saison) et l'espace en comparant les différents périmètres de projets identifiés. Elles se fondent sur des statistiques descriptives, réalisées sous R (Ihaka et Gentleman, 1996), à partir de la carte d'identité de chaque article et de certaines variables spatiales de l'analyse de contenu.
La variabilité interannuelle du nombre d'items est très faible, exceptée durant l'année 2009 qui ne compte que neuf articles. L'année 2003 est la plus représentée (vingt-trois articles), suivie de 2007 (Figure 2). Les années 2010 et 2005 ont le même nombre de parutions (seize), tout comme 2004, 2006 et 2008 (quinze). La thématique de la reconquête est présente durant toute la période : les projets se succèdent ou se surimposent dans le temps. A l'échelle de la saison, une surreprésentation de l'été et du printemps est visible, représentant tout deux 29% des articles (Figure 2, encart). Néanmoins, ce n'est pas l'automne qui arrive en troisième position mais bien l'hiver avec 24% des publications. Ainsi, les temporalités annuelles dépendent fortement de la chronologie des différents projets ainsi que de leur importance. La saisonnalité semble une variable en mesure d'expliquer une partie des messages médiatiques.
Les reconquêtes présentent des médiatisations inégales. L'encart de la figure 3 témoigne du poids du projet des Berges (65% des articles) et celui de Confluence lors de la tranche 1 (26%). Il est rare que des articles portent sur plusieurs projets. L'Anneau Bleu, la Confluence 2 et les projets de Caluire sont relativement discrets. Au sein des projets, des sites sont plus représentés que d'autres (Figure 3, tableau). Le projet Berges du Rhône s'inscrit dans le 6ème, le 3ème et le 7ème arrondissement, qui ne sont pas équitablement représentés par voie de presse. Le 3ème arrondissement devient un site emblématique de la reconquête, suivi par le 6ème et enfin le 7ème. La reconquête entraîne des discontinuités spatiales entre les différents projets et au sein même d'un projet.

Des discours pluriels sur les espaces de la reconquête

Les périmètres de projets identifiés lors de l'analyse de contenu ont été implémentés dans la plateforme d'analyses de données TXM. Le corpus a alors été partagé en cinq parties en fonction des aménagements évoqués. Le calcul des spécificités a déterminé les mots les plus spécifiques aux différents sites (score de spécificité inférieur à 0,0001) qui ont été projetés sur un plan factoriel, représentation simplifiée et en deux dimensions de l'analyse factorielle des correspondances (AFC). Le plan factoriel F1 X F2 explique une partie significative de l'inertie (63%).
Les projets sont sources de discours contrastés (Figure 3). L'axe F1 est structuré autour de l'opposition entre l'Anneau Bleu et les Berges d'une part (côté négatif), et d'autre part les deux tranches de Confluence (côté positif). Les Berges et l'Anneau Bleu partagent les termes du végétal (« naturel », « végétal » ou « végétation ») et des aménagements des berges (« quai » et « canal »). Les projets Confluence sont caractérisés par leur proximité spatiale (« Montrochet », « Rambaud », « Sucrière » et « Charlemagne »), l'héritage de bâtiments avec de forte emprise spatiale en lien parfois avec le passé industriel et portuaire (« prisons », « dépollution », « sols », « terres » ou

« port »), l'enjeu de nouveaux modes de transport (« autoroute » et « tramway ») et un projet architectural (tant paysager avec les mots « Campo », « darse » ou « place nautique », qu'urbanistique avec « immeubles », « sièges » ou « appartements »). L'axe F2 est organisé du côté négatif par les Berges, Caluire et les deux projets Confluence, et du côté positif par l'Anneau Bleu. L'Anneau Bleu s'individualise fortement autour des mots de l'aménagement hydroélectrique (« Cusset », « production », « hydroélectrique »), rattaché à des acteurs particuliers (« EDF », « Voies navigables de France ») et à des sites précis (« canal de Jonage », « Miribel », « champs » dans l'expression champs captants). La plume des journalistes s'adapte aux différents projets qui donnent lieu à des champs lexicaux contrastés. Loin d'un discours univoque sur un processus similaire, des distinctions et des choix se font jour.

Entre acteurs moteurs et appropriations des aménagements

Les acteurs sont étudiés sous la plateforme TXM à travers deux échelles : celle du groupe social et celle de l'individu. Des requêtes sur les substantifs représentant des groupes sociaux les plus cités sont menées sur les lemmes (l'entrée de dictionnaire qui regroupe les variantes graphiques et les formes fléchies des verbes, des adjectifs, des noms et des pronoms) de plus de 34 occurrences (Figure 4). En *x* se trouve l'ensemble des articles classés chronologiquement du premier (à l'origine) vers le dernier, tandis qu'en *y* le nombre d'occurrences de chacune des requêtes est représenté. La courbe de fréquences cumulées permet alors de situer temporellement dans le corpus quand chacun des termes apparaît ou non : si la courbe stagne, il n'y a pas de citations. Les acteurs les plus cités sont le maire de Lyon (80 mentions), les habitants et riverains (avec respectivement 76 et 62 occurrences), le public (terme plus flou, correspondant aux usagers, 60 reprises), les architectes, la police (soit nationale, soit municipale), les enfants et enfin des acteurs des mobilités (les piétons et les cyclistes). Ce système d'acteurs complexe présente une organisation variable dans le temps. Si le maire, les habitants et les riverains ont toujours été des acteurs majeurs, leurs rôles s'affirment après 2007. En revanche, les architectes semblent quelque peu marginalisés depuis 2007. Les piétons et les cyclistes présentent des évolutions très semblables, ce qui est relié à leurs nombreuses co-occurrences.
Les noms propres permettent une entrée à l'échelle de l'individu : les acteurs avec au moins six citations ont été conservés. Le tableau de la figure 4 procède d'un tri de tous les noms propres du corpus, nettoyé pour enlever ceux qui ne correspondent pas à des individus. Les noms propres ont été recodés pour assurer un certain anonymat aux personnes et pour faciliter la compréhension de leur rôle au sein du jeu d'acteurs. Ce journal s'avère une tribune au partage inégal : sur les quatorze noms les plus évoqués, seuls deux ne sont pas des politiques (mais des architectes). Au sein du groupe politique, si le maire de Lyon et président du Grand Lyon semble prépondérant, de nombreux partis sont représentés, qu'ils appartiennent à la majorité municipale de gauche (neuf individus) ou non (quatre).
Quand la focale porte sur l'individu, les acteurs les plus représentés sont les politiques et les architectes ; mais si l'angle d'attaque est à l'échelle d'un groupe social, les appropriations sont à relier à des pratiques diverses au quotidien (habitants, riverains, public) ; ce qui peut susciter des tensions et de nouvelles régulations (tantôt par les forces de l'ordre, tantôt plus douces). Si les décisions semblent prises par les politiques ou les architectes, les acteurs lambda construisent la réussite ou l'échec des investissements.

Les visages de la reconquête, la multiplicité des formes urbaines

Les discours à l'égard des projets sont porteurs d'une diversité thématique. L'encart de la figure 5 procède d'une analyse de contenu de la thématique phare de chacun des articles. Généré avec le logiciel R, il combine une variable thématique avec une variable temporelle sous la forme de fréquences. L'AFC de la figure 5 résulte d'une partition du corpus autour des thématiques codées

lors de l'analyse de contenu : le plan factoriel F1 x F2 a une inertie satisfaisante de 50%.
Huit thèmes abordés ont été codés : la concertation, la dégradation, les dispositifs techniques urbains, l'entretien, l'événement, la récréation, les transports, les travaux (Figure 5, encart). Pour un même type d'aménagement, ils apparaissent multiples, même si les travaux semblent prioritaires (37% des articles), suivis par les événements (19%) et enfin la concertation et les transports (tout deux 11%). Ces approches présentent des temporalités distinctes (Figure 5, encart), de l'idée ou de la prospective (notamment lors de la concertation) à l'action (les travaux par exemple). Ainsi, la concertation est centrale jusqu'en 2006, puis absente. A l'inverse, des sujets émergent : l'entretien en 2006, les loisirs ou les dégradations très présents à partir de 2007. Des questions semblent ponctuelles (l'entretien ou les dispositifs urbains), quand d'autres demeurent permanentes (les travaux, l'événement ou les transports).
Le plan factoriel F1 X F2 montre l'organisation de ces thèmes entre eux et les champs lexicaux qui y sont liés (Figure 5). L'axe F1 se structure autour du projet et des modalités de sa réalisation du côté négatif (la concertation, les transports, les travaux et les dispositifs urbains), et autour des conséquences des aménagements du côté positif (l'entretien, la dégradation, la récréation et l'événement). Cette structuration semble donc temporelle, ce qui est confirmé par les mots employés : du côté négatif « futur », « débuter », et tout le processus de la concertation (« référendum », « questionnaire », « exprimer », « réponses ») et du côté positif des impacts sonores (« bruits », « tam-tams », « tambour ») ou visuels (« algues », « bouteille »). Les acteurs présentés ne sont pas les mêmes : du côté négatif les « citoyens », les « automobilistes » et différents types d'élus, quand du côté positif les « fêtards », les « agents », la « police », les « riverain(e)s ». L'axe F2 s'organise d'une part (en négatif) autour des réussites de telles restructurations spatiales (l'événement, la récréation et la concertation), et d'autre part (en positif) autour des difficultés (lors des transports, des travaux ou de la nécessaire installation de dispositifs urbains) ou des échecs (les dégradations ou l'entretien) rencontrés. Le côté négatif témoigne du pendant laudatif et institutionnalisé (« festivités », « guinguettes », « événement », « animations », « manifestation », « populaire », « fête » et « musique ») de la fête débridée qui est stigmatisée du côté positif (« fêtards », « alcool », le champ lexical de l'interdiction et de la sanction, ou « nettoyage »).
Ainsi, ces projets et aménagements présentent des traits partagés, à la fois en termes de réussites et de difficultés. Les visages de ces lieux témoignent d'une variabilité thématique, sur laquelle se surimposent une variabilité temporelle et des valeurs contrastées, entre approbation et dénigrement.

Discussion

La reconquête, un phénomène de rupture

Si les dynamiques spatiales et temporelles peuvent être vues dans leur continuité depuis 1981 (Gérardot, 2004), la presse souligne de profondes mutations, affectant les paysages urbains et les pratiques citadines, à différentes phases du processus.
La reconquête se présente comme une rupture temporelle. L'idée d'un avant et d'un après est très prégnante via les images : le parking et le centre technique pour voitures des berges du Rhône s'oppose à un lieu aujourd'hui réservé aux mobilités douces (marche, vélo, course, roller, skate-board ou trottinette). La photographie rend concrète ce changement, tout en pouvant susciter une réaction chez le lecteur (Smith et Joffe, 2009). Des facteurs historiques énoncés par le géographe Jean Pelletier justifie cette mutation : ce dernier a dressé une brève géohistoire des bas-ports lors d'une exposition en 2003 en un lieu symbolique, une péniche. L'arrivée de l'automobile dans les années 1950 a été présentée comme une perturbation de l'ancien lieu de loisirs et de guinguettes. La rupture des années 2000 a été soulignée comme nécessaire.
Cette trajectoire temporelle s'accompagne d'une discontinuité spatiale majeure. Entre les projets, de forts contrastes spatiaux apparaissent entre des paysages d'un artifice assumé (les Terrasses de la Guillotière en pierres surplombant les bassins en eau à leur pied et le fleuve endigué) et des

paysages manifestant une reconquête plus écologique (l'Anneau Bleu pouvant protéger les champs captants de Crépieux-Charmy). A l'échelle du projet, la fragmentation est marquée : les Berges du Rhône sont divisées en huit selon leur type de mise en valeur. Les fragments se distinguent par le degré de minéralité, les essences végétales choisies, les infrastructures et leurs fonctions pour les visiteurs. Cette source de diversités rappelle les principes du zonage. A très grande échelle, ce fonctionnalisme est très visible : le partage de la voierie des bas-ports du 3ème arrondissement est net entre la voie fluviale et ses bateaux amarrés, puis en direction de la rive, les terrasses où les gens assis sont immobiles ; les alignements d'arbres servent alors de zone tampon avant la voie piétonne distinguée au sol de la voie cycliste où règne le mouvement avec des vitesses différenciées ; et enfin s'étend l'espace vert où les gens se reposent sans payer. Le risque de l'entre-soi devient fort.
Cette nouvelle logique spatio-temporelle présente des composantes socioculturelles. L'exemple des Berges du Rhône permet d'étudier la perturbation du système d'acteurs, puisque le plus avancé des projets connaît déjà les conséquences de tels travaux. En mars 2003, une exposition dévoile le projet à la population : les visiteurs le trouvent trop minéral et réclament plus de verdure par écrit, sur un livre d'or. Des tensions apparaissent, relayées notamment via des partis qui réclament plus de concertation. Des réunions ponctuent le projet et s'appuient sur les élus et les comités d'intérêts locaux. Les principales critiques des habitants du 3ème arrondissement soulignent des enjeux de stationnement, quand celles du 6ème arrondissement portent davantage sur la suppression de la voie sur berge (*Le Progrès*, 18/10/2003). Les motifs de désaccords varient selon les sites, mais la voiture est une question cruciale, engendrant des réunions de concertation parfois tumultueuses. A la fin de 2003, même si la population est encore sceptique, de nombreuses photographies présentent les projets en évolution, en prenant davantage en compte l'arbre et l'herbe. A l'heure des travaux, l'affrontement reste politique : des élus de l'UMP (Union pour un Mouvement Populaire) demeurent les tenants du stationnement si populaire dans les esprits lyonnais, la circulation incarnant la vie et une certaine sécurité. Dès novembre 2006, le vert des pelouses témoigne de l'entrée de la nature, dans un projet jusque là illustré par le gris des nouveaux pavés. Si l'inauguration n'a lieu qu'en mai 2007, les promeneurs s'approprient les nouveaux aménagements à partir de janvier. Les Berges du Rhône, dès leur ouverture, sont un succès : la foule se presse, les péniches multiplient les services aux beaux jours. Même si le projet n'est pas achevé, puisque le Parc de Gerland ouvre plus tardivement, les Berges deviennent attractives : « Les berges du Rhône, les Lyonnais adorent » (*Le Progrès*, 26/04/2010). Le premier ennui date de mai 2006 quand les bassins développent des algues vertes. Pour résoudre des difficultés d'accessibilité, des dispositifs urbains sont installées, favorisant par exemple la circulation des populations à mobilité réduite. Le principal problème surgit en juin 2007. Les riverains se plaignent du bruit, notamment au niveau des Terrasses de la Guillotière, dans le 3ème arrondissement : ce désagrément devient récurrent, toutes les nuits, si le temps est clément. Les témoignages se multiplient dans la presse, soit par des individus qui envisagent de déménager, soit autour d'associations revendicatrices. Parmi les actions municipales pour limiter ce phénomène, un arrêté interdit la consommation d'alcool, en dehors des établissements de nuit, avec des contrôles et des sanctions de la police. Victimes de leur succès, les Berges attirent, d'où des critiques fort éloignées de celles du début du projet. Le système connaît une nouvelle trajectoire avec une réorganisation du système d'acteurs.
Enfin, les reconquêtes s'affirment comme des tournants économiques. Les controverses autour du coût élevé sont communes aux différents projets. Si l'accès au fleuve reste gratuit et non privatisé, la fréquentation de certains espaces sous-entend désormais de payer. Ainsi, sur les Berges du Rhône, les terrasses avec places assises sont louées par les péniches bars et invitent donc à consommer pour s'installer. Certains loisirs deviennent payants, tout comme les nouveaux parkings souterrains sous la place Maréchal Lyautey dans le 6ème arrondissement ou à la Fosse aux Ours dans le 3ème arrondissement.

L'exposition médiatique d'une Lyon festive et postmoderne

Pour faire accepter les projets, la municipalité lyonnaise s'inscrit dans la mouvance de la ville festive. L'événement répond à une logique inclusive : ils légitiment les acteurs en place et par extension les décisions qu'ils prennent (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). En 2003, en 2004 et en 2005, se déroule « Quai des Guinguettes », sur les bas-ports vidés des voitures. La première édition, du 11 au 14 juillet 2003, revêt un caractère expérimental dans le cadre du passage du Tour de France : deux événements se superposent alors pour justifier une interdiction de stationnement. Une dizaine de guinguettes et quelques péniches s'égrènent le long du quai : 25000 Lyonnais au minimum se pressent chaque soir sur les Berges. En 2004, suite au succès de 2003, la durée de « Quai des Guinguettes » augmente (du 9 au 18 juillet, soit onze jours), tout comme le nombre d'animations (vingt-huit guinguettes). Malgré la réussite de 2004, l'événement ne devait pas être reconduit à cause des travaux annoncés pour 2005. Ces derniers décalés, la fête se poursuit en 2005 avec la dernière édition : du 8 au 17 juillet 2005, un million et demi de visiteurs se pressent à la fête. Parmi les autres manifestations, « Lyon en Piste » ôte les voitures des berges, le dimanche, du 25 avril au 10 octobre 2004 et prépare le terrain à des mobilités plus douces. L'éphémère est aussi mobilisé pour faire connaître le projet Confluence : « A la Confluence on y danse », en juin 2010, défini par *Le Progrès* comme « Le Quai des Guinguettes version Confluence : acte 1 » (*Le Progrès*, 25/06/2010). L'espace devient sensoriel entre musique, danse et ressourcement. Ainsi, l'événement fait renaître des images des rives perdues avec l'ère du tout automobile et le déclin industriel. Lieux éphémères de fête et de convivialité, ils scellent le lien social et légitiment le nouvel avenir des berges. Les actions et les instants festifs apparaissent comme un hors quotidien, le quotidien étant bercé par les voitures, les bruits de la ville et les pollutions historiques. Cette nouveauté mêle tradition (le terme de guinguettes ou le grouillement sur les rives du début du XXème siècle) et nouveauté (les personnalités et le public se pressent dans ce lieu où il faut être vu et où toutes les entreprises, dont le journal étudié, doivent être présentes). Les loisirs sont monétarisés dans le cadre d'une société de consommation (boissons et repas). Cette relation entre fête et reconquête permet la construction (grâce à sa répétition) de nouvelles identités pour la société définie ici par le local, le lieu fluvial reconquis et requalifié par l'événement (Di Méo, 2001).

Du ponctuel, comment passer au spectacle permanent (Harvey, 1989) ? La question du postmodernisme a été posée par Cottet-Dumoulin (2004) dans la phase qui précède les travaux. La reconquête rhodanienne lyonnaise peut être pensée comme emblématique de « la politique de l'entrepreneurialisme urbain », visant à la constitution « de marques de distinction et de capital symbolique collectif » (Harvey, 2004, p. 48), par l'affirmation patrimoniale ou l'exposition d'un savoir-faire ancien et contemporain en architecture. Les dynamiques de reconquête fluvio-urbaine incarnent en tout point la ville festive et postmoderne « caractérisée par une prolifération de noyaux consciemment stylisés ou historicisés […], des "tableaux architecturaux" relativement indépendants et autonomes, chacun proposant un "thème" différent ou des types différents de loisirs et de divertissements » (Gravari-Barbas, 2000, p. 58). Ces tableaux architecturaux des Berges du Rhône correspondent aux huit sections (Figure 1c) et aux douze noms de femmes européennes. Le retour au corps est à la fois actif (skate-park, pistes cyclables) et lascif (bancs de Confluence et Terrasses de la Guillotière). Les loisirs valorisent la nouveauté (les bars et discothèques ou les restaurants gastronomiques réputés), en soulignant le rôle du passé (les péniches, les guinguettes ou le maintien des portiques portuaires perçus comme patrimoniaux du port Rambaud à Confluence). Si les ingrédients d'hier sont repris, une nouvelle signification leur est donnée par la valorisation de ressources patrimoniales. Cette requalification du lieu repose sur l'esthétique de la simulation par les bassins d'eau avec les fausses pierres à la façon du jardin zen japonais dans le 3ème arrondissement ou par la création *ex nihilo* d'une darse dite place nautique à Confluence. Les espaces sont thématisés, les lieux de détente diffèrent selon les âges. La boîte à outils mobilisée pour les Berges est reprise à Confluence, sans se heurter toutefois aux mêmes réticences. L'artefact postmoderne apparaît alors comme double : ce pastiche assumé et ironique est à la fois lieu du jeu, tout en se jouant de lui-même (Harvey, 1989).

L'éphémère expose des espaces fluvio-urbains de l'extra-ordinaire, ces espaces de la ville

événementielle révélant certaines mutations socio-économiques de l'urbain (Chaudoir, 2007). La ville se donne à voir et se projette pour l'extérieur, dans une optique de *marketing* territorial. Les logiques en termes d'images sont à la fois endogènes et exogènes. Ce *marketing* public est conduit par les élus municipaux de la majorité de gauche : des composantes politiques et idéologiques se surimposent aux composantes commerciales (Gravari-Barbas, 2000).

L'encre d'un journal sur ces nouveaux choix urbains

Réceptacles des connaissances locales, la presse a pu être utilisée pour aborder des crises plus ou moins latentes (Le Lay et Honegger, 2009 ; Comby *et al.*, 2012). Les reconquêtes figurent aussi en bonne place dans la presse : elles sont jugées dignes d'intérêt (*newsworthy*) par les journalistes qui répondent alors à certaines de leurs questions phares comme : « Qu'est ce qui se passe ? » ou « Que fait le politique ? » (Vasterman *et al.*, 2008). Le journal étudié semble favorable à ces reconquêtes et devance parfois les envies des habitants. Ce support de communication est un soutien publicitaire et financier pour des opérations festives, comme « Quai des Guinguettes ». Il présente un intérêt plus socioculturel : c'est une source précieuse pour comprendre les attitudes géohistoriques des populations à l'égard de l'environnement urbain (Vuorisalo *et al.*, 2001). Le Rhône comme ancien fleuve naturel est un *topos* de presse. L'idée est double : présenter un âge d'or du Rhône et remettre en contexte la réappropriation des fronts d'eau urbains. Une image de 1953 présente ainsi de jeunes baigneurs d'une lône (toponyme local pour bras mort) du 6ème arrondissement, avec une référence à Paris Plages (*Le Progrès*, 27/08/2003). Le sable en bord de fleuve n'est pas nouveau mais un juste retour des choses. Ce paysage se présente comme une oasis de fraîcheur pour les citadins. De même, la photographie des boulodromes sur les bas-ports du Rhône suscite de la nostalgie, tout en stigmatisant les Trente Glorieuses et les voitures sur les quais (*Le Progrès*, 22/07/2005). Elle présente un avant heureux qui semble s'opposer aux parkings encore présents en 2005. Un désaveu de la politique urbaine pratiquée dans les années 1950-1960 semble poindre sous la plume journalistique, à un moment où la reconquête des espaces fluvio-urbains devient une réalité. Le 14 novembre 2008, un article évoque un souvenir d'un autre temps, le bac à traille de Saint-Clair qui permettait de relier les deux rives à la force des bras jusqu'en 1958, à l'heure où les quais étaient parsemés d'un chapelet de guinguettes. Si cette communication s'inscrit dans une rubrique rétrospective, elle donne un autre regard sur l'actualité. Ces images du passé éclairent le présent et construisent les attitudes contemporaines à l'égard du fleuve. Cette tension entre retour à la nature en ville et demande d'aménagements semble une dialectique entre passé et actualité. Cette étude révèle deux types de mémoire environnementale : d'une part la mémoire discursive ou phénoménologique (à caractère qualitatif) correspondant à la mémoire des acteurs du territoire qui combinent perceptions, sensations, idées et représentations ; et d'autre part, la mémoire logico-scientifique (à caractère quantitatif) qui s'attache à objectiver la description du phénomène et qui retranscrit l'état du fonctionnement de sous-systèmes du territoire à une époque passée (Lévêque et van der Leeuw, 2003).

Néanmoins, la presse constitue une source partielle : l'équipe éditoriale se focalise sur l'idée qu'elle se fait de son lecteur et de ses intérêts, choisissant des informations qui devraient attirer l'audience (Vuorisalo *et al.*, 2001). Elle ne présente pas la rigueur et la complexité d'une source scientifique (Boholm, 2009) : la hiérarchie des enjeux est différente de celle mise en place par les chercheurs, notamment autour des questions environnementales (l'adjectif « durable » à quatorze reprises, le nom « écologie » à huit). Si la littérature scientifique insiste sur la reconquête comme un mouvement partagé à l'échelle mondiale, la presse peine à comparer la situation lyonnaise avec d'autres villes : des villes françaises (Bordeaux avec deux occurrences ou Paris et son événement Paris Plages), des métropoles européennes (Londres, Berlin et Barcelone à deux reprises, Dublin une fois), des villes des pays en plein essor (Buenos-Aires). L'entrée par le local ne permet donc pas d'appréhender le poids (inter)national des reconquêtes lyonnaises.

Conclusion

Depuis 2003, des espaces majeurs ont donné naissance à des processus distincts de réappropriations du fleuve Rhône. De nouvelles images ont été modelées pour faire de ces lieux des espaces attractifs à travers un personnage clé : le maire de Lyon et président du Grand Lyon. La reconquête des fronts d'eau allient trois échelles sociales : la ville comme un tout, le groupe social unifié autour d'appropriations communes et l'habitant comme individu pratiquant et se représentant ce tout. Les Lyonnais modifient alors leurs représentations de ces espaces disqualifiés par le passé. De nouveaux espaces sensoriels sont créés de toutes pièces et les représentations peuvent alors changer du fait du nouveau paysage, mêlant nature en ville et *design* paysager et urbain. De nouveaux décors modifient les attitudes des habitants : depuis 2003, une mutation en termes de pratiques et d'usages (qu'ils soient loués ou stigmatisés) de l'espace rhodanien illustre cette réappropriation des berges. Le journal étudié semble très favorable à ces différentes reconquêtes. Se présentant comme un support de communication et un soutien pour certaines opérations, il joue donc un rôle central dans le système d'acteurs.

Bibliographie

BARDIN L., 1980, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 240 p.

BEAUDOUIN V., 2000, Statistique textuelle : une approche empirique du sens à base d'analyse distributionnelle, *Texto ! Textes et cultures*, http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Inedits.html.

BERELSON B., 1952, C*ontent Analysis in Communication Research*, The Free Press, 220 p.

BETHEMONT J., 1972, *Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône. Essai sur la genèse d'un espace hydraulique*, Saint-Étienne, Thèse d'Etat de géographie de l'Université de Saint-Étienne, 642 p.

BETHEMONT J. et PELLETIER J., 1990, Lyon et ses fleuves : des berges perdues aux quais retrouvés, *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 65, n° 4, p. 300-307.

BETHEMONT J. et VINCENT A.L., 1998, La revitalisation des fronts d'eau urbains dans la vallée du Rhône, *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 73, n° 4, p. 331-335.

BETHEMONT J., 2007, Lyon : le confluent et l'esprit des lieux, *Géocarrefour*, Vol. 82, n° 3, p. 165-167.

BOHOLM M., 2009, Risk and Casualty in Newspaper Reporting, *Risk Analysis*, Vol. 29, n° 11, p. 1566-1577.

BONIN S., 2007, Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains, *Strates*, Vol. 13, http://strates.revues.org/5963.

BRAVARD J.-P., 2004, Villes de réservoirs sur le Yangzi et sur le Rhône : niveaux fluviaux et gestion des berges à Chongqing et Lyon, *Géocarrefour*, Vol. 79, n° 1, p. 49-62.

BURGESS J., 1990, The Production and Consumption of Environmental Meanings in the Mass Media: A research Agenda for the 1990s, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 15, n° 2, p. 139-161.

CHAUDOIR P., 2007, La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif, *Géocarrefour*, Vol. 82, n° 3, http://geocarrefour.revues.org/2301.

COMBY E., LE LAY Y.-F. et PIEGAY H., 2012, La presse, une source pour l'étude spatiale et temporelle des attitudes. Potentialités et outils d'analyses des discours sur les crues, *Actes des Dixièmes Rencontres de Théo Quant*, Besançon, 16 p., http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2011/TQ2011%20ARTICLE%205.pdf.

COTTET-DUMOULIN L., 2004, *Le renouveau des rapports ville/fleuve. Projet postmoderne ou nouveau fonctionnalisme ? Le cas du Rhône et de la Saône dans l'agglomération lyonnaise*, Saint-Étienne, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet Saint-Étienne, 462 p.

DELAHAYE E., 2009, *Les espaces fluvio-urbains rhodaniens à l'aval de Lyon, Vienne, Valence,*

Avignon, Tarascon, Beaucaire et Arles. Des territoires à la dérive ?, Lyon, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 373 p.
DI MEO G. (dir.), 2001, *La géographie en fêtes*, Paris et Gap, Ophrys, 270 p.
EPIQ (Etude de la Presse d'Information Quotidienne), 2009, *La Presse quotidienne en France*, 26 p.
FAIRCLOUGH N., 2010, *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, Londres, Longman Applied Linguistics, 2ème edition, 592 p.
GERARDOT C., 2004, Les élus lyonnais et leurs fleuves : une reconquête en question, *Géocarrefour*, Vol. 79, n° 1, p. 75-84.
GERARDOT C., 2007, *Fleuves et action urbaine : de l'objet à l'argument géographique. Le Rhône et la Saône à Lyon, retour sur près de trente ans de « reconquête » des fronts urbains à Lyon*, Lyon, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 557 p.
GRAVARI M., 1991, *La ville retrouvée. Baltimore et autres reconquêtes des fronts d'eau urbains*, Paris, Thèse de doctorat, Université Paris-IV Sorbonne, 892 p.
GRAVARI-BARBAS M., 2000, *La ville festive. Espaces, expressions, acteurs*, Angers, Habilitation à diriger des recherches, Université d'Angers, 319 p.
GRAVARI-BARBAS M., 2004, La conquête d'une nouvelle frontière : réinvestissement symbolique et requalification fonctionnelle des fronts de fleuves urbains, *ESO Travaux et Documents*, Vol. 22, p. 31-39.
GRAVARI-BARBAS M. et JACQUOT S., 2007, L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes, *Géocarrefour*, Vol. 82, n° 3, p. 2-17.
HARVEY D., 1989, *The condition of post-modernity. An enquiry into the origins of cultural change*, Oxford, Basil Blackwell, 285 p.
HARVEY D., 2004, *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, 118 p.
HEIDEN S., 2010, The TXM Platform: Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme, *24th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation*, Sendai (Japon), 10 p.
IHAKA R. et GENTLEMAN R., 1996, R: a language for data analysis and graphics, *Journal of Computational and Graphical Statistics*, Vol. 5, p. 299-314.
JENNY J., 2004, Quanti/Quali = distinction artificielle, fallacieuse et stérile !, *Communication pour le 1er Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Villetaneuse – 25 février.
JOFFE H., 2007, Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification, *Diogène*, Vol. 1, n° 217, p. 102-115.
LAFON P., 1984, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Paris, Slaktine-Champion, 217 p.
LEBART L. et SALEM A., 1988, *Analyses statistiques de données textuelles*, Paris, Dunod, 210 p.
LE LAY Y.-F. et HONEGGER A., 2009, Expliquer l'inondation : la presse régionale dans les Alpes et leur piedmont (1882-2005), *Géocarrefour*, Vol. 84, n° 4, p. 259-270.
LEVEQUE C. ET VAN DER LEEW S., 2003, *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, Elsevier, Environnement, 324 p.
MAYRING P., 2000, Qualitative Content Analysis, *Forum Qualitative Sozioalforschung / Forum: qualitative social Research*, Vol. 1, n° 2, 10 p., http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/2-00/2-00mayring-e.htm.
SCHERRER F., 2004, L'eau urbaine ou le pouvoir de renaturer, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Séminaire de recherche du GDR Rés-Eau-Ville "L'eau à la rencontre des territoires", Montpellier, 27-28 et 29 mai 2004, http://cybergeo.revues.org/1496.
SMITH N.W. et JOFFE H., 2009, Climate change in the British press: the role of the visual, *Journal of Risk Research*, Vol. 12, n° 5, p. 647-663.
VASTERMAN P., SCHOLTEN O. et RUIGROK N.A., 2008, A model for evaluating risk reporting: The case of UMTS and fine particles, *European Journal of Communication*, Vol. 23, n° 3, p. 319-341.
VUORISALO T., LAHTINEN R. et LAAKSONEN H., 2001, Urban biodiversity in local

newspapers: a historical perspective, *Biodiversity and Conservation*, Vol. 10, p. 1739-1756.

Remerciements
L'auteur remercie Yves-François Le Lay et Hervé Piégay pour leur soutien et leur encadrement. Cette contribution a bénéficié du soutien du Projet « Encrer le fleuve Rhône », financé par le Réseau des Observatoires Hommes-Milieux (Institut Ecologie et Environnement), et de l'action 33 « Mieux comprendre les discours de crise sur le fleuve Rhône : extrêmes hydrologiques et plantes invasives », financée au sein de l'accord-cadre de coopération entre l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et la Zone Atelier Bassin du Rhône.

Figures

Figure 1. Une ville, des fronts d'eau à reconquérir.
Figure 2. Les temps de la reconquête dans *Le Progrès*.
Figure 3. Les reconquêtes, une réalité spatiale multiple dans les discours.
Figure 4. Les mots des acteurs : quelles appropriations de projets politiques ?
Figure 5. Des projets en évolution aux traits partagés.

Figure 1. Une ville, des fronts d'eau à reconquérir.

a) De forts contrastes de peuplement
b) Les localisations des cinq projets étudiés
c) Le projet des Berges du Rhône en rive gauche du fleuve
d) Les deux tranches Confluence en presqu'île

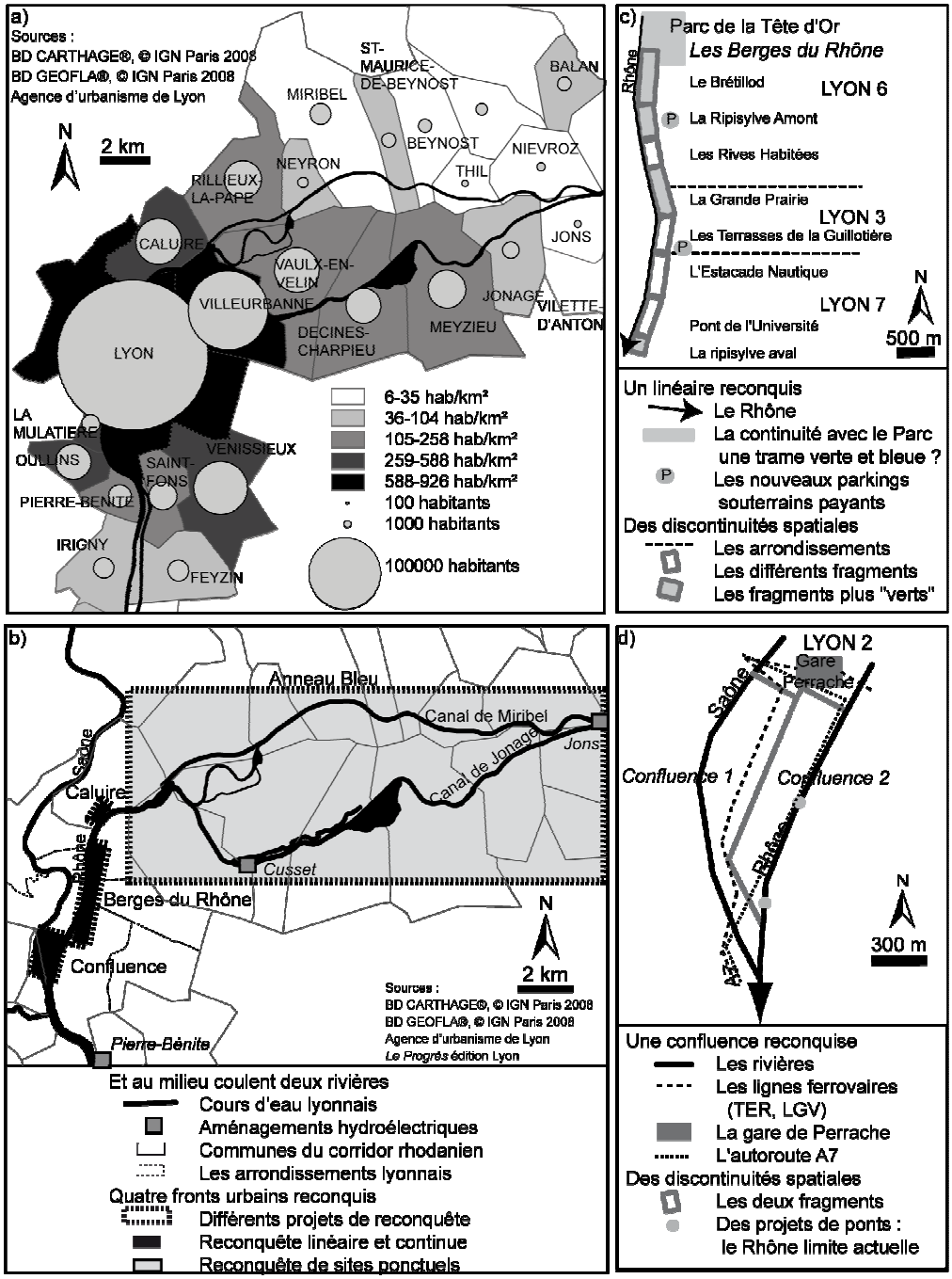

Figure 2. Les temps de la reconquête dans *Le Progrès*.

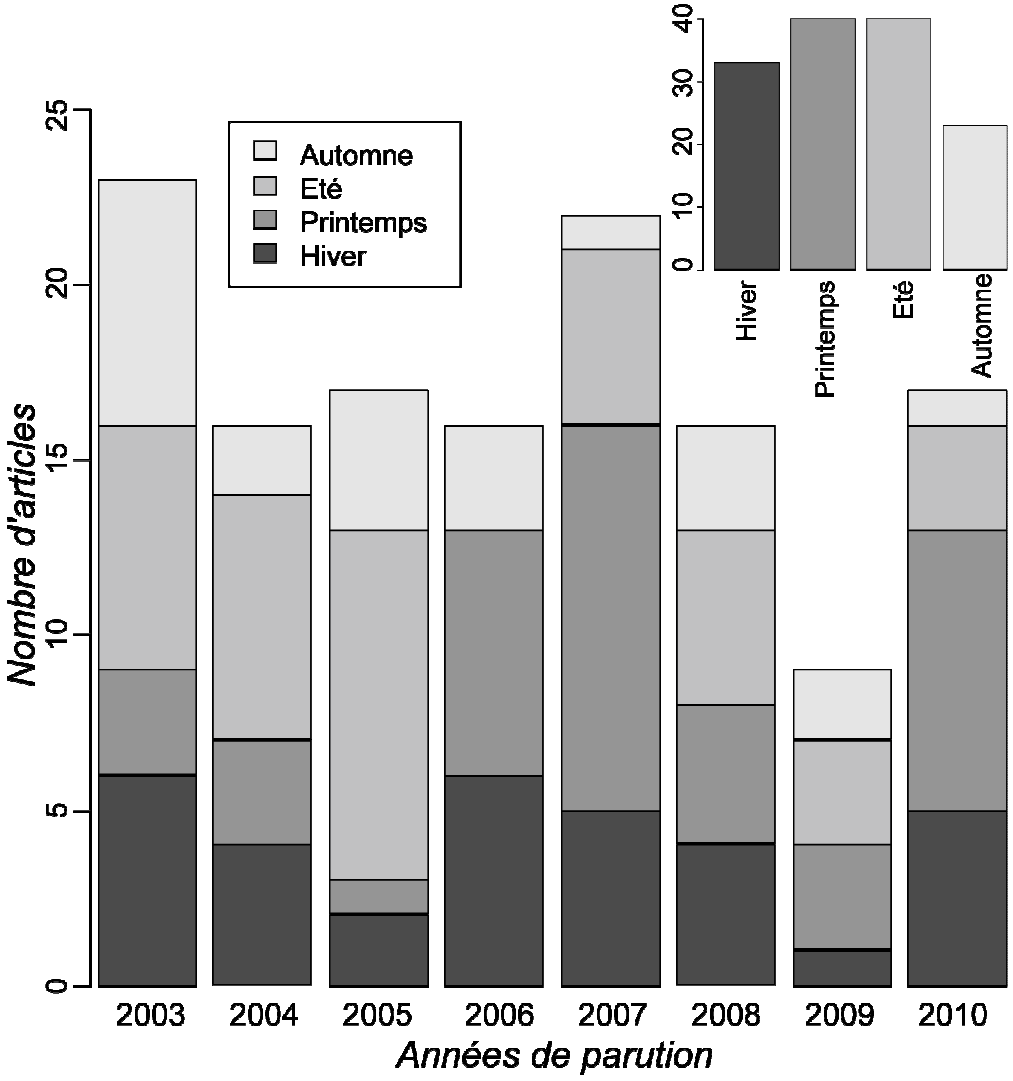

Figure 3. Les reconquêtes, une réalité spatiale multiple dans les discours.
Pour chaque article (n=136), l'encart présente le projet cité sous la forme d'un diagramme en barres. Le tableau se fonde sur les citations d'arrondissements (n=246) dans les articles (n=136) : une citation par article est retenue (et non plusieurs en cas de répétitions dans le même article).
Sur le plan factoriel, les mots en majuscules situés par un triangle correspondent aux différentes parties du corpus, codées en analyse de contenu et introduites en analyse de données textuelles ; les mots en minuscules représentés par un point correspondent aux mots les plus spécifiques à ces différentes parties.

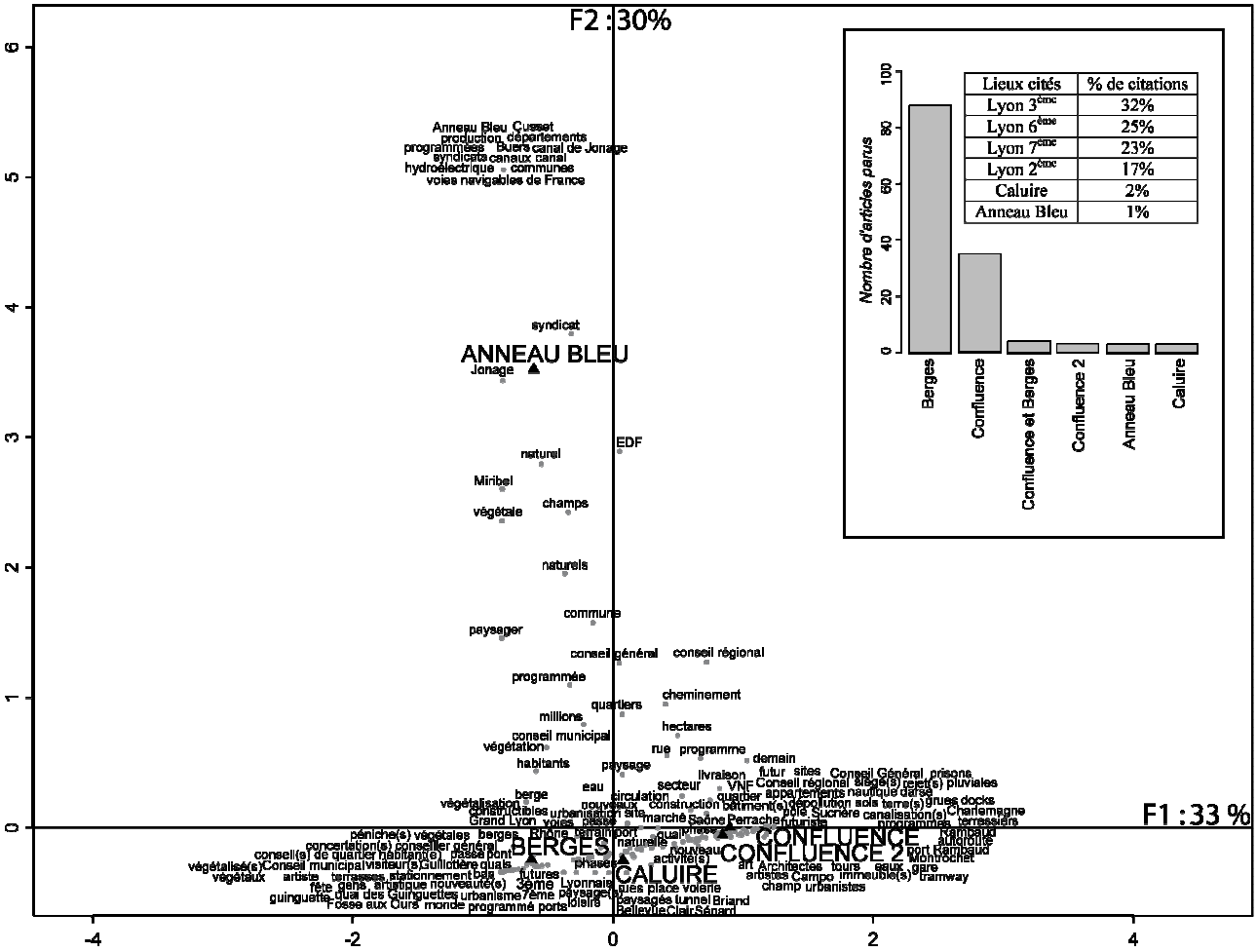

Figure 4. Les mots des acteurs : quelles appropriations de projets politiques ?

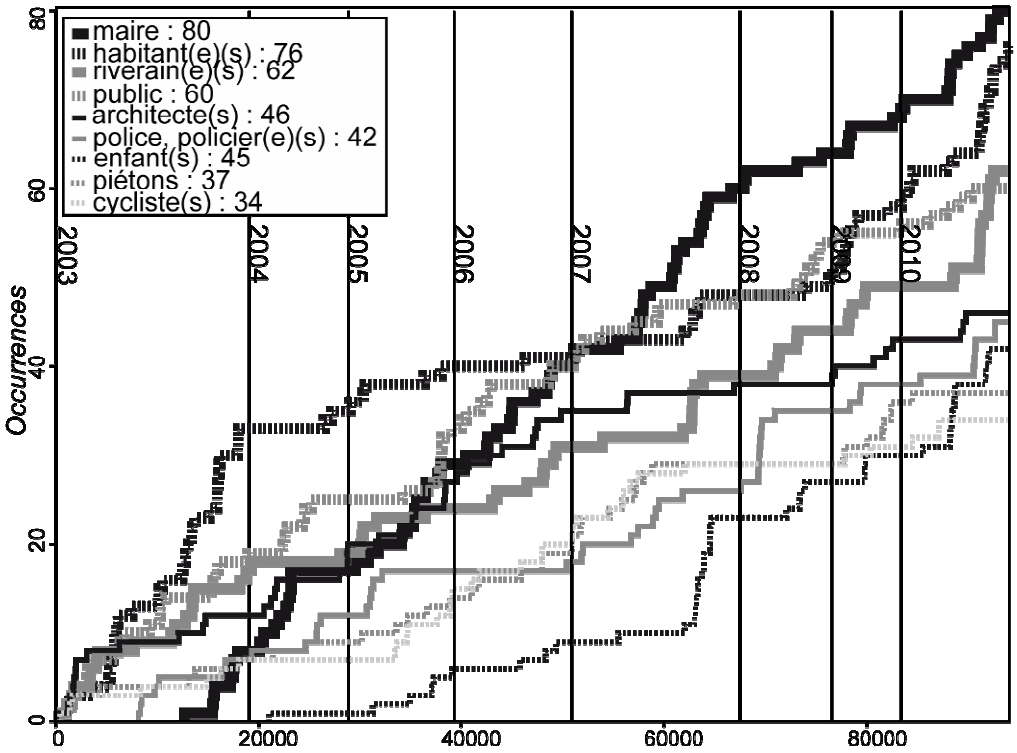

Fonctions lors de leurs prises de parole	Types	Fois
Maire de Lyon et président du Grand Lyon (PS)	Politique	85
Vice-président du Grand Lyon chargé de l'urbanisme (Vert)	Politique	22
Vice-président du Grand Lyon chargé des relations avec les citoyens (Communiste)	Politique	16
Conseiller municipal et conseiller général du VIIIème canton (UMP)	Politique	13
Maire du 3ème arrondissement et chef de file de l'opposition municipale (UMP)	Politique	11
Architecte paysagiste de l'agence chargée des Berges du Rhône	Architecte	11
Architecte associée à l'Agence des Berges	Architecte	9
Vice-président du Grand Lyon chargé des fleuves (PS)	Politique	8
Maire du 3ème arrondissement (PS)	Politique	8
Adjoint au maire de Lyon chargé de la sécurité (PS)	Politique	8
Ministre des Transports (UMP)	Politique	7
Chargé de mission culturelle à la mairie de Lyon	Politique	7
Adjoint au maire du 7ème arrondissement, chargé des déplacements urbains	Politique	6
Maire du 2ème arrondissement (millionniste puis divers droite)	Politique	6
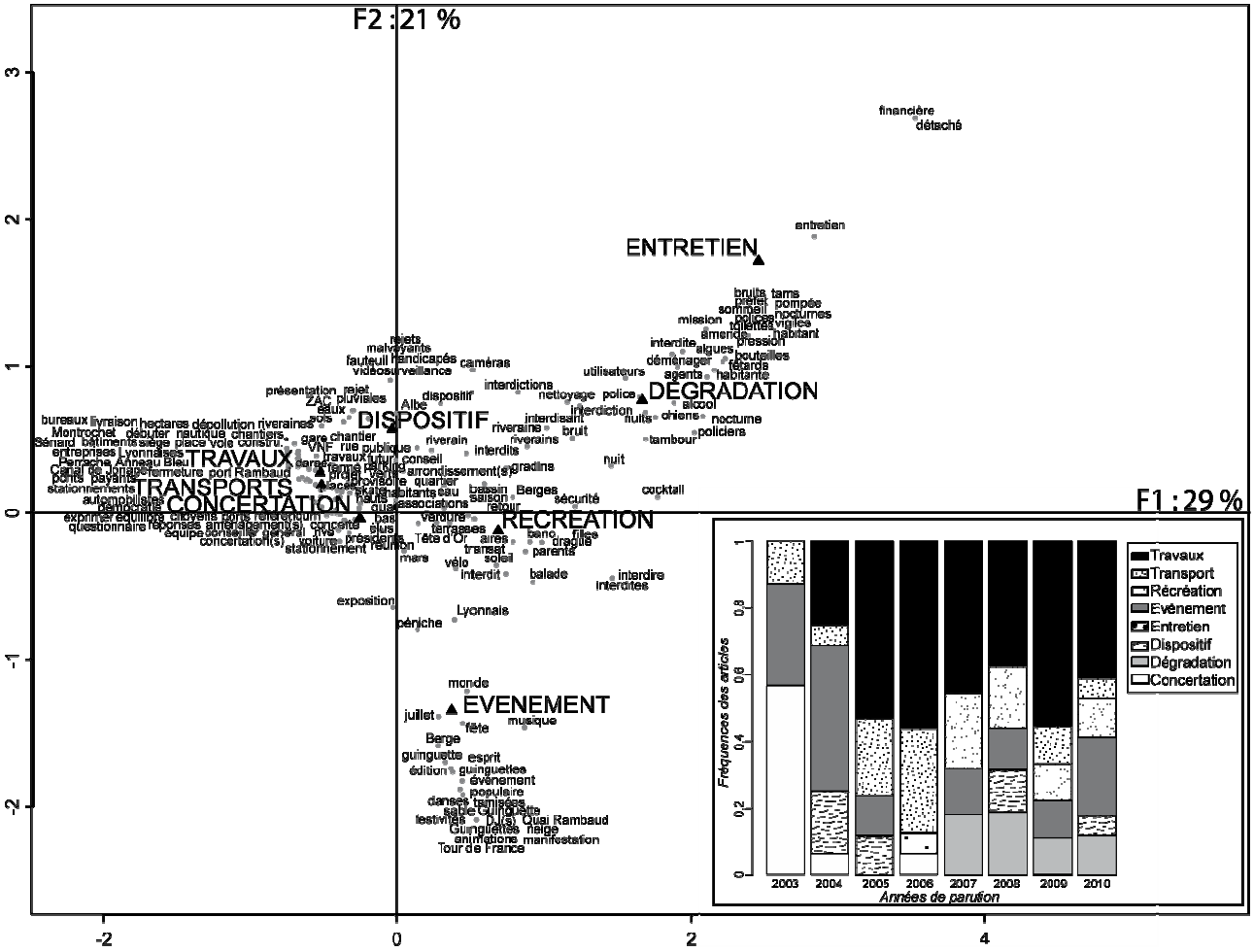
Figure 5. Des projets en évolution aux traits partagés.